

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 25 juillet 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 25 du mois de juillet à 18 heures 30, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.
Date de convocation du conseil municipal 18 juillet 2023.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Anne DUNAN, Marc CAUMONT, Jean Pierre BUERBA, adjoints,
Jean Philippe DELARUE, Sylvie BIRABEN, Kate MARIE.

ABSENTS EXCUSES

Anne Laure Jean Baptiste procuration à Nadine DESMARAIS
Laura LAVILANIE
Jean-Baptiste GRANGE
Raphael BENOIT
Jean-Laurent PEREZ
Stéphane AUZERAL

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 8 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Jean Philippe DELARUE est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **17 juillet 2023**.

Le compte rendu du conseil municipal du **17 juillet 2023** est approuvé à l'unanimité.

ATTRIBUTION DU MARCHE POUR L'AMENAGEMENT DE LA PLACE DU FOIRAIL **(71-2023)**

Monsieur le Maire rappelle l'appel d'offre pour les travaux d'aménagement de la place du Foirail.

La consultation de travaux a été déposée le 30 mai 2023, sur le profil acheteur, pour une date de remise des offres le 30 juin 2023. 5 plis ont été reçus et remis le 30 juin 2023 au cabinet de géomètre SCP SMTB pour analyse.

Les critères retenus pour l'analyse des plis étaient le prix pour 60% et la valeur technique de l'offre pour 40%. La commission d'appel d'offre réunie le 5 juillet 2023 propose de retenir l'entreprise ayant la meilleure note.

➤ Critère n°1 : Prix des prestations

Critère n° 1	Estimation SMTB	Candidat n°.....1...	Candidat n°.....2...	Candidat n°...3.....	Candidat n°...4...	Candidat n°...5...	
		POMES	AGTP	SBTP	ROUTIERE	COLAS	COLAS
Préparation	5300.00	12 800.00	2 500.00	4 645.00	5 050.00	4 812.50	4 462.50
Terrassement	17 189.00	14 640.20	13 176.20	12 496.00	20 009.00	16 234.44	15 123.51
Voirie / trottoirs/ murets	70 707.00	67 902.00	58 993.00	73 147.50	71 677.00	70 385.76	61 371.40
EP	4 960.00	7 320.00	3 780.00	6 280.00	6 460.00	9 190.14	8 610.32
Signalisation / Mobilier	6 252.50	7 799.70	7 090.70	4 244.30	7 401.50	6 077.91	5 630.46
EV	1 822.00	4 232.93	3-737.85 2 778.35	3 084.50	3 119.70	3 009.11	2 821.34
DOE	1 000.00	2 000.00	500.00	740.00	1 250.00	672.43	630.00
		POMES	AGTP	SBTP	ROUTIERE	COLAS	COLAS
TOTAL TF HT	107 230.50	116 694.83	88 818.25	104 639.30	114 967.20	110 382.39	98 649.53
Note n°1 TF		7.61	10.00	8.49	7.73	8.05	9.00
Variantes							
Autre Revêtement							Enrobé de couleur grège
Autre mobilier			Moins-value = 1 900.00				
Autre Revêtement désactivé			Moins-value = 2 097.00				

➤ Critère n°2 : Technique

Lot 1 - Critère n° 2	Candidat n°...1.....	Candidat n°.....2...	Candidat n°...3.....	Candidat n°...4...	Candidat n°...5...
Notes attribuées	POMES	AGTP	SBTP	ROUTIERE	COLAS
Choix matériaux 0/3	1.5	1.5	2.5	2.5	2.5
Choix méthode 0/5	1.5	1.5	3	3	3
Choix environnemental 0/2	2	2	2	2	2
Commentaires (sous-traitants)	Non indiqué	EV : David et votre jardin Marquages : C&D Marquage	EV : Sanguinet Freres Marquages : CDM&R Maçonnerie : LBTP	EV : ATTM Maçonnerie : Cointre	Non indiqué
Commentaires dossier / références	Dossier standard Références travaux connues	Pas de références VRD en TP	Références travaux connues	Références travaux connues	Références travaux connues
Note N°2	5.00	5.00	7.5	7.5	7.5

➤ Classement des offres :

LOT 1	Pondération	POMES	AGTP	SBTP	ROUTIERE	COLAS
Critère n°1 60%	<i>Avant pondération</i>	7.61	10	8.49	7.73	8.05
	<i>Après pondération</i>	4.57	6.00	5.09	4.64	4.83
Critère n°2 40%	<i>Avant pondération</i>	5.00	5.00	7.50	7.50	7.50
	<i>Après pondération</i>	2.00	2.00	3.00	3.00	3.00
Critère n°3 Pour info	<i>Avant pondération</i>					
	<i>Après pondération</i>					
TOTAL		6.57	8.00	8.09	7.64	7.83

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

- D'attribuer le marché à l'entreprise SBTP, 11 Rue de l'Industrie – 65 800 AUREILHAN, pour un montant de 104 639,30€ HT soit 125 567,16€ TTC.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché et toutes les pièces afférentes au dossier.

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau